

Article 1 : Préambule

- ✓ Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD. Toute participation au tournoi implique l'adoption de l'ensemble des articles du règlement ci-après. Celui-ci sera affiché dans la salle.

Article 2 : Autorisation

- ✓ Le tournoi est autorisé sous le numéro FFBaD : (en cours)

Article 3 : Licences

- ✓ Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, et en particulier ne pas être sous le coup d'une sanction fédérale.

Article 4 : Inscriptions

- ✓ La date limite d'inscription est fixée au jeudi 2 juin 2022 .
- ✓ Les inscriptions et le règlement se font exclusivement par Badnet
- ✓ L'inscription ne sera acceptée qu'accompagnée du règlement des droits d'inscription d'un montant de 12 € par joueur (dont 2€ de contribution Fédérale).
- ✓ Le tournoi est ouvert aux seniors et vétérans. Aucun joueur mineur ne sera retenu.
- ✓ En cas de forfait après le tirage au sort du **Vendredi 3 juin 2022** , les droits d'inscription resteront acquis au comité d'organisation, sauf présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation d'employeur, ...). Ce justificatif devra être expédié dans les 5 jours à la Ligue de Badminton des Pays de la Loire sous peine de sanction (2 à 6 mois de suspension de compétition) :
Ligue de Badminton des Pays de la Loire, 101 rue Dupetit Thouars, 49000 ANGERS
- ✓ Le classement des joueurs sera pris en compte en date du **Jeudi 2 juin 2022**.
- ✓ Le Comité d'Organisation limite le nombre d'inscrits par tableau. Les critères sont, par priorité : joueurs de Loire Atlantique, ordre d'arrivée de l'inscription complète, tirage au sort parmi les paires si une inscription ne peut pas être complètement prise en compte.
- ✓ Pour le bon fonctionnement du tournoi, le Comité organisateur, en accord avec le Juge Arbitre, se réserve le droit de modifier les tableaux, selon le nombre d'inscrits.
- ✓ Une convocation horaire sera adressée par mail quelques jours avant la date du tournoi et visible sur Badnet. Compte tenu de la date du tirage au sort, les convocations ne seront pas adressées avant le lundi 6 juin.

Article 5 : Arbitrage

- ✓ Le Juge arbitre du tournoi sera **Oriane Deslandes**.
- ✓ Les décisions du juge arbitre et du Comité Organisateur sont sans appel.
- ✓ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage mais pourront être arbitrées sur demande du juge arbitre, notamment pour les finales.
- ✓ Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation.
- ✓ Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

Article 6 : Dopage

- ✓ L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.

Article 7 : Tableaux

- ✓ Les tableaux seront constitués de poules de 3, 4 ou 5 paires avec 2 paires sortantes par poule, ou bien de poules uniques de 4, 5 ou 6 paires selon le nombre d'inscrits.
- ✓ Constitution des tableaux en fonction du CPPH de la paire.

Article 8 : Déroulement de la compétition

- ✓ Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD.
- ✓ Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points, conformément à l'article 7 du règlement de la FFBaD.
- ✓ Le tournoi est géré avec le logiciel Badnet.
- ✓ Les têtes de séries et têtes de poules seront déterminées en fonction du CPPH FFBaD au 2 juin 2022, sous le contrôle du juge-arbitre.
- ✓ Les horaires affichés étant indicatifs, les joueurs doivent être présents dans la salle 60 minutes avant l'horaire indiqué pour leur match. S'ils doivent s'absenter, il est indispensable de prévenir le Juge Arbitre au préalable.
- ✓ Entre l'appel de leur nom et le début du match, les joueurs disposent de 3 minutes pour se préparer. Ce temps inclut notamment le test des volants et le toss (tirage au sort). Les joueurs non présents sur le terrain 5 minutes après l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.
- ✓ Le temps de repos est compris entre le dernier point du match précédent et le premier point du match suivant. Pour ce tournoi, le temps de repos sera au minimum de 20 minutes pour tous les matchs, sauf accord des joueurs pour l'abrégé.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- ✓ La tenue vestimentaire doit être conforme à la circulaire fédérale.
- ✓ Une attitude correcte est exigée envers l'adversaire, l'arbitre, le juge-arbitre, le public mais aussi envers soi-même.
- ✓ Toute personne présente sur le tournoi doit se conformer aux protocoles sanitaires en vigueur à la date du tournoi (qu'ils aient été édictés par le Ministère des Sports, la FFBAD ou la Ville de La Chapelle sur Erdre), et affichés à l'entrée de la salle.

Article 9 : Volants

- ✓ Les volants sont à la charge des joueurs, à part égale.
- ✓ Un match entre deux paires de joueurs non-classés ou classés P se jouera en volant plastique, sauf accord de tous les joueurs.
- ✓ Un match entre deux paires de joueurs classés D se jouera en volant plume.
- ✓ Un match mêlant joueurs non-classés ou classés P et joueurs classés D se jouera en volant plume à la charge des joueurs classés D, sauf accord des autres joueurs pour fournir les volants.
- ✓ En cas de litige les volants officiels sont le Babolat 4 en D et le Yonex Mavis en P et NC.
- ✓ Les volants touchant les structures de la salle (panneaux de basket, câbles, supports de corde lisse et cordes) seront remis une fois au service et seront déclarés faute en jeu.

Article 10 : Récompenses

- ✓ Les récompenses seront remises à l'issue des tableaux.

Le Comité d'organisation.